

Les brèves de Jury

Avril 2025



25, rue principale 57245 JURY

Tel : 03 87 38 11 12

Mail : contact@mairie-jury.fr

Site web : www.mairie-jury.fr

Le mot du maire.

Beaucoup d'entre vous se plaignent du non-respect des limitations de vitesse. Je comprends vos inquiétudes et je vous assure que la sécurité routière est une priorité.

Des patrouilles de la police métropolitaine vont désormais circuler dans notre commune. Leur présence aidera à faire respecter le code de la route et à assurer la sécurité de tous.

Malheureusement, nous avons aussi constaté des actes de vandalisme, comme le bris des vitres de la boîte à livres. C'est inacceptable et une plainte a été déposée à la gendarmerie. La boîte à livres est un symbole de partage et de culture, et nous devons tous veiller à sa préservation.

Avec l'arrivée du printemps, nous recherchons des bénévoles pour préparer la prochaine fête villageoise. C'est l'occasion de partager un moment convivial tout en contribuant à la réussite de cet événement.

De plus, si vous avez un peu de temps, n'hésitez pas à venir aider à l'entretien du jardin partagé rue des Jardins et du verger partagé aux Vallons. Ces espaces sont précieux pour notre communauté, et votre participation est essentielle pour les maintenir en bon état. Ensemble, nous pouvons faire de notre commune un lieu où il fait bon vivre, en toute sécurité.

En ce début de printemps, je vous souhaite d'excellentes fêtes pascales.

Stanislas SMIAROWSKI

La maison des associations sort de terre.



Même si pour le moment le chantier est à l'arrêt, le futur bâtiment de la maison des associations commence à sortir de terre.

Les travaux de fondations donnent une idée des dimensions du futur bâtiment rectangulaire, sans étage, d'une surface de 300 m². Prochaine étape, la réception et l'installation de l'imposante charpente en bois qui soutiendra également un auvent conséquent permettant d'abriter des événements en extérieur. Le toit plat est prévu pour accueillir des panneaux photovoltaïques qui devraient rendre ce bâtiment autonome en termes de consommation d'énergie.

Cette maison des associations a vocation à devenir un lieu de rassemblement au centre du village,






aussi bien pour la fête villageoise que pour les manifestations des différentes associations de Jury.

Le site, qui accueille déjà des courts de tennis, un city stade et des aires de jeux pour enfants, sera enrichi par l'ajout de terrains de pétanque, à la fois couverts et en plein air. Un nouvel aménagement paysager reliera harmonieusement ces différents espaces, favorisant ainsi la convivialité au cœur de notre village.

Espace sans tabac



Lancé par la Ligue contre le cancer en 2012, le label « Espace sans tabac » a pour vocation de proposer la mise en place d'espaces publics extérieurs sans tabac.

Ces espaces contribuent à :

-  réduire l'initiation au tabagisme des jeunes et encourager l'arrêt du tabac ;
-  éliminer l'exposition au tabagisme passif, notamment des enfants ;
-  promouvoir l'exemplarité et la mise en place d'espaces publics conviviaux et sains ;
-  préserver l'environnement des mégots de cigarettes et des incendies ;
-  rompre le lien entretenu par l'industrie entre les loisirs et le tabac.



Pour renforcer la qualité de vie des habitants de Jury, des espaces sans tabac ont été créés dans les lieux suivants :

-  à proximité de l'école et du périscolaire
-  sur l'aire de jeux, le city-stade et autres équipements sportifs



Restez informé

Outre le site de la mairie, <http://www.mairie-jury.fr>, vous pouvez retrouver les brèves de la commune, les alertes panneau Pocket, des photos ou des informations de la commune sur notre page Facebook Commune de jury : <https://www.facebook.com/communedejury7>. Vous pouvez aussi vous inscrire en mairie sur notre liste de diffusion par mail.

Rencontre sportive à l'école : un travail d'équipe



Les écoles maternelle et élémentaire de Jury ont organisé une rencontre sportive adressée aux classes de grande section (GS) et de cours préparatoire (CP), au dojo du complexe du Val-Saint-Pierre. Les enfants ont été répartis en six équipes mixtes, alliant les deux niveaux pour permettre aux élèves des deux niveaux de se rencontrer et d'échanger.

L'épreuve sportive était un "ballon chronomètre". Une équipe est en cercle et un joueur tient le ballon. L'autre, celle des coureurs, est en colonne derrière une ligne. Au signal, le premier coureur part pour faire le tour du cercle, passe le relais dans la main du second et ainsi de suite. Pendant ce temps, les joueurs immobiles sur le cercle se font des passes et comptent une heure à chaque

tour. À l'arrivée du dernier coureur, on donne le total des heures et des minutes (nombre d'enfants ayant reçu la balle dans le dernier tour entamé) comptabilisées.

Les enfants étaient préparés à ce jeu pour lequel ils se sont entraînés lors de plusieurs séances de sport, incluses dans leur programme scolaire, développant notamment certaines compétences motrices et la cohésion d'équipe.

Toutes les équipes se sont affrontées à tour de rôle, avec beaucoup d'implication. Les gagnants ont reçu une médaille et tous les participants un diplôme.

Inscriptions à l'école pour la rentrée scolaire de septembre 2025

➔ Inscription à la maternelle

Pour les enfants nés en 2022 et les nouveaux arrivants, l'inscription se fait **sur rendez-vous uniquement**

Du lundi 5 mai au vendredi 6 juin 2025 sur les jours de classe (lundi-mardi-jeudi-vendredi), entre 12h00 et 13h30

Prendre rendez-vous au 03 87 38 11 45 (laisser un message si besoin) ou envoyer un mail : ce.0572705@ac-nancy-metz.fr

ATTENTION : avant l'inscription à l'école, un certificat d'inscription est à compléter en mairie.

Merci de vous présenter à l'école avec :

- ➔ le livret de famille
- ➔ le carnet de santé de votre enfant
- ➔ le certificat d'inscription délivré par la mairie

Un certificat de radiation sera demandé en cas de changement d'établissement scolaire.

Carte scolaire et RPI.

Grâce à l'intervention des syndicats et des maires des trois communes, toutes les classes seront maintenues pour la rentrée de septembre 2025

➔ Inscription au CP

Les inscriptions des élèves de CP se feront à l'école de JURY, le **vendredi 13 juin à 17h30** lors d'une réunion plénière en présence des enseignantes du CP et de la directrice.

Les enfants (futurs CP) sont invités à venir afin de découvrir les locaux et le fonctionnement du bus.

Lors de cette réunion, l'équipe pédagogique vous fournira toutes les informations nécessaires (horaires, liste de matériels...) concernant le fonctionnement de la classe et de l'école.

Veuillez fournir en version papier le jour de la réunion :

- ➔ la fiche de renseignements distribuée dans les écoles maternelles de Chesny, Jury et Mécleuves, préalablement remplie.
- ➔ les photocopies du carnet de vaccinations ou tout document attestant que votre enfant a reçu les vaccinations obligatoires.
- ➔ une dérogation de secteur scolaire si votre enfant n'est domicilié ni à Chesny, ni à Jury ou Frontigny-Mécleuves-Lanceumont

Pour plus d'informations, vous pouvez contacter l'école élémentaire par mail ce.0571953@ac-nancy-metz.fr ou par téléphone 03.87.38.11.45.

BIEN VIVRE ENSEMBLE, pour un espace public partagé,



Les travaux de bricolage ou de jardinage sont possibles les jours ouvrables et les samedis

- de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 19h00

Ces travaux sont interdits les dimanches et jours fériés



Branches d'arbres : tout propriétaire doit régulièrement élaguer ses arbres afin que les branches ne dépassent ni chez le voisin ni sur la voie publique



Sur les voies publiques, les trottoirs, les espaces verts publics, les espaces des jeux publics pour enfants, il est obligatoire de ramasser les déjections de son chien et ce par mesure d'hygiène publique.

Les brèves du Conseil

- Dans le cadre des bâtiments communaux :
 - Achat d'un taille-haie
 - Pose d'une plaque commémorative sur le monument aux morts
 - Maison des associations : travaux de viabilisation
- Dans le cadre des écoles :
 - Crédits scolaires 2025 à l'identique de 2024 : aide de 600 € par classe pour les livres et le matériel pédagogique et aide de 32 € par élève scolarisé à Jury pour les sorties scolaires
 - Achat d'un ordinateur portable pour l'école maternelle
- Détermination des tarifs des concessions pour le cimetière :
 - Cimetière – concession trentenaire : 300 €
 - Columbarium : 1000 €
 - Site cinéraire – cave urne : 150 €
 - Dispersion des cendres et identification du défunt sur le pupitre : 100 €
- Divers :
 - Solidarité pour Mayotte : aide de 300 €

Repas des anciens



Le 23 mars dernier, le repas des seniors a été organisé dans la salle des fêtes de Jury. Un moment convivial où l'orchestre les a fait valser et danser pour le plus grand plaisir, et invitant l'assistance à chanter avec lui. Encore une belle journée pour les nombreux participants !



Au théâtre ce soir...

C'est plus de 120 personnes qui ont assisté à la représentation de la pièce *Mademoiselle* de Jacques DERVAL. Les comédiens de la troupe Entr'acteurs ont transporté le public dans la France de l'entre-deux-guerres pour une histoire familiale d'une autre époque. Un spectacle très apprécié des spectateurs qui ont passé une agréable soirée.



Une marche pour la Journée Internationale des Droits des Femmes



Pour la deuxième année consécutive, la mairie de Jury a organisé une marche le 9 mars pour célébrer la Journée Internationale des Droits des Femmes. Cette année encore, l'événement a été un succès ! À 9h, 60 personnes se sont rassemblées devant la mairie pour une boucle d'environ 10 km, passant par la Zone Artisanale de Peltre, la ferme Crépy, le centre équestre de Chesny, avant de revenir à la salle de convivialité de Jury, où un verre et une part de brioche les attendaient, gracieusement offerts par la commune.

Ce fut une journée ensoleillée et conviviale, remplie de belles rencontres et de moments partagés. Un grand merci à tous les participants et aux bénévoles pour leur engagement et leur bonne humeur !

Autorisations d'urbanisme

Depuis le 1er janvier 2022, particuliers et professionnels de l'Eurométropole de Metz peuvent effectuer leur demande de permis de construire et d'autorisations d'urbanisme en ligne sur <https://urbanisme.eurometropolemetz.eu>.

Cette démarche, qui répond aux objectifs de simplification et de modernisation des services publics, complète le dispositif existant du guichet physique, mais n'a nullement vocation à le remplacer. Vous aurez toujours la possibilité de vous rendre en mairie pour effectuer vos demandes.



A noter sur votre agenda

- **Lundi 21 avril 2025** : Chasse aux œufs
- **Vendredi 25 avril 2025** : Concert de jazz en salle polyvalente à partir de 20h00
- **Mercredi 7 mai** : Inauguration d'une plaque au monument aux morts
- **Jeudi 8 mai** : Commémoration du 8 mai
- **Samedi 14 juin 2025** : Fête communale
- **Dimanche 21 septembre 2025** : Vide grenier

Récompenses pour les maisons illuminées



En fin d'année dernière, pendant plusieurs semaines, notre village a scintillé de mille feux grâce aux juréens et juréennes. Certains habitants ont pu montrer leur talent, leur créativité et leur enthousiasme en cette période festive pour illuminer nos rues et émerveiller petits et grands.

Nos élus ont décidé de récompenser toutes ces magnifiques réalisations.

Jeudi dernier les familles lauréates ont été reçues en mairie, Un bon cadeau et un diplôme leur ont été offerts.

Félicitations à Mmes et MM. Delettre (Vallons), Linder (la Passerelle), Thevenin (la Ferme romaine), Lesquibille (rue de Frontigny), Dieffenbronn (sur le Pavillon) et Wenglarz (route d'Ars-Laquenexy).

Etat civil

Naissance

- Capucine VAILLANT, 14/02/2025

Directeur de publication : Stanislas SMIAROWSKI

Réalisation : Adjoint au maire chargé de la communication : Jean-Luc OURY

Membres de la Commission Communication : Aurore GALAT, Christel KAMUT, Isabelle ZOCHOWSKI

Secrétaires de mairie : Catherine BLETTNER, Marie-Laure PARISE

Imprimé par nos soins, ne pas jeter sur la voie publique.